

Communiqué de presse de la CISL et de la CMT sur la répression au Pays basque (15 février 1971)

Légende: Dans un communiqué de presse, publié le 15 février 1971, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) dénoncent la répression exercée par le régime franquiste en Espagne sur les travailleurs basques qui s'étaient mis en grève pour protester contre le "procès de Burgos" de décembre 1970.

Source: Communiqué de presse. La C.I.S.L. et la C.M.T. dénoncent la répression au Pays basque, PRS/dm - Com. 4(1971). [s.l.]: Confédération internationale des syndicats libres (CISL) – Confédération mondiale du travail (C.M.T.), 15.02.1971.

Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1971. Lettre de l'Organisation européenne de la confédération mondiale du travail (CMT) concernant la liste des prisonniers basques dans les prisons espagnoles, CM2/1971-1377.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_de_la_cisl_et_de_la_cmt_sur_la_repression_au_pays_basque_15_fevrier_1971-fr-722cd7df-f617-4f82-88ce-8c801660bb8b.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

Communiqué de presse

La C.I.S.L. et la C.M.T. dénoncent la répression au pays basque

Dans une déclaration commune, publiée le 15 février 1971, la Confédération internationale des Syndicats libres et la Confédération mondiale du Travail dénoncent l'intensification de la répression exercée sur le peuple et les travailleurs basques par le régime franquiste en Espagne.

"Après le Conseil de Guerre de Burgos de décembre 1970, une vaste action de répression a été déclenchée dans les provinces basques par le régime franquiste, frappant surtout les travailleurs. Ceux qui s'étaient mis en grève pour protester contre les sentences brutales et les condamnations à mort prononcées lors du procès, sont à présent persécutés et poursuivis. Aux yeux des autorités, leur action de solidarité constituait un crime impardonnable.

"Environ 250 personnes furent arrêtées au Pays Basque, beaucoup furent maltraitées. Une centaine d'entre elles - travailleurs, étudiants, prêtres - sont encore en état d'arrestation. De lourdes amendes, représentant des sommes globales atteignant jusqu'à 10 ou 11 millions de pesetas, ont été infligées par les gouverneurs de provinces, pour punir les travailleurs d'avoir fait la grève. Des collectes se font dans les usines pour les payer.

"Nos organisations affiliées en Espagne, l'UGT et la STV, nous ont communiqué les noms de 137 prisonniers répartis dans 17 prisons condamnés à de longues années d'emprisonnement ou attendant d'être jugés par des Conseils de Guerre ou par le tribunal d'ordre public.

"La C.I.S.L. et la C.M.T. dénoncent devant l'opinion publique la répression toujours croissante à laquelle se livre le régime franquiste contre le peuple et les travailleurs basques et condamnent son mépris pour les droits humains les plus élémentaires."

Annexe : Liste des prisonniers.

[...]